

## Inscriptions peintes sur amphores de Narbonne (Port-la-Nautique)

Bernard Liou

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Liou Bernard. Inscriptions peintes sur amphores de Narbonne (Port-la-Nautique). In: Archaeonautica, 11, 1993. pp. 131-148;

doi : <https://doi.org/10.3406/nauti.1993.910>

[https://www.persee.fr/doc/nauti\\_0154-1854\\_1993\\_num\\_11\\_1\\_910](https://www.persee.fr/doc/nauti_0154-1854_1993_num_11_1_910)

---

Fichier pdf généré le 29/03/2019

# INSCRIPTIONS PEINTES SUR AMPHORES DE NARBONNE (PORT-LA-NAUTIQUE)

par Bernard LIOU

M. André Bouscaras surveille, depuis bien plus de vingt ans, les travaux d'aménagement du littoral dans la région de Narbonne, et, notamment, sur le site de La Nautique, dans l'étang de Bages-Sigean, qui était l'un des ports de la capitale de la *Prouincia*<sup>1</sup>.

Il recueille le matériel issu des dragages, et il multiplie les sondages à l'intérieur et à l'extérieur des quatre bassins des ports de plaisance aménagés par la Société nautique de Narbonne et la Société marseillaise de crédit. Il recueille ainsi chaque année un matériel archéologique abondant qu'il dépose au musée de Narbonne, et dont l'essentiel est constitué par les céramiques sigillées de la Graufesenque, dont Narbonne est le port d'exportation, et, d'autre part, les amphores, principalement les Pascual 1 et les Dressel 2-4 important le vin de la Tarraconaise, et les Dressel 7-11 important le *garum* de la Bétique, à la fin du 1<sup>er</sup> siècle avant J.C. et dans la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère. Les amphores Pascual 1 en particulier ont fourni une abondante moisson d'estampilles, à diverses reprises publiées<sup>2</sup>. Les inscriptions peintes avaient été en revanche fort rares : trois en tout, issues des dragages de 1982 et 1983, et publiées dans le volume 7, 1987, d'*Archaeonautica*, p. 112-113 : un col d'amphore Dressel 2-4 de Tarraconaise (PN 2), à pâte rouge à points blancs, mentionnait le vin de Lauro, le *Laur(onense)*

*uet(us)*; un col d'une probable amphore à saumure de Bétique (PN 3) portait l'abréviation d'un nom de commerçant, *L(uci) Afra(ni) Alex(andri)*; le col d'une amphore Dressel 2-4 de Méditerranée orientale (PN 1) portait une inscription que j'avais incomplètement interprétée : elle mentionne à la première ligne, en latin, le vin de Crète, *u(inum) Cret(icum)*; il faut probablement lire, à la seconde ligne, en grec, et ainsi que Jean-Yves Empereur l'a suggéré à Antigone Marangou :

διὰ σαμί(ου) ou διὰ σαμί(α)<sup>3</sup>.

En 1990, 1991 et 1992, ce sont vingt-cinq fragments à inscriptions peintes qui ont été mis au jour, et que M. Bouscaras a bien voulu me confier à nouveau. Douze concernent des amphores à vin (la douzième présentant un cas particulier), dix des amphores à saumure ou à *garum*, deux figurent sur des amphores à huile de Bétique Dressel 20, la dernière n'a pas été identifiée.

J'avais numéroté PN 1 à PN 3 les trois fragments de Port-la-Nautique précédemment publiés; je numérotai donc à la suite, PN 4, etc., les documents nouveaux.

## Amphores à vin

PN 4 (Fig. 1) – Col de Dressel 2-4, privé de sa lèvre (inv. N.91.8). Haut. max. conservée 25,5, diam. 28,5, ép. 1,6 cm. Pâte brun-rose homogène, engobe crème.

Amphore d'origine italienne, probablement.

1. Cf. M. Guy, *Les ports antiques de Narbonne*, dans *Revue d'Etudes Ligures*, XXI, 1955, p. 216-218; sur les découvertes amenées par les travaux, Y. Solier, *Fouilles et découvertes dans le Narbonnais*, dans *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne*, 28, 1966, p. 76-80; B. Liou, *Informations archéologiques : recherches sous-marines*, dans *Gallia*, 31, 1973, p. 574-575.

2. B. Liou, *ibid.*; A. Bouscaras, *Les marques sur amphores de Port-la-Nautique*, dans *Cahiers d'archéologie subaquatique*, III, 1974, p. 103-131; A. Bergé, *Les marques sur amphores Pascual 1 de Port-la-Nautique*, dans *Cahiers d'archéologie subaquatique*, IX, 1990, p. 131-201.

3. A. Marangou, *Le vin et les amphores de Crète, de l'époque classique à l'époque impériale*, thèse, Aix-en-Provence, mai 1991, ex. multigraphié, p. 302.

C. RUBELLTO.  
 C. ANNIO. COS  
 D. XXV. A. XII



ZCA  
 VEI



1. Inscriptions de l'amphore PN 4.

Inscriptions sur les deux côtés du col :

a) d'un côté, à l'épaule

*C. Rubellio.*

*C. Annio . co(n)s(ulibus)*

*d. XXV . A XII*

b) de l'autre côté, sur le col, et sous des coulées de poix

? C A

V E

En haut de la panse, graffito après cuisson : MO

L'inscription comprend d'abord une date signifiée par le consulat de *Caius Rubellius* et de *Caius Annius*. L'indication qui suit est comptable : il me semble qu'il pourrait s'agir de la douzième amphore tirée du *dolium* numéroté 25.

De l'autre côté, *sca*, suivi de *ue(tus)*, est l'abréviation du nom du vin, ou du domaine qui le produit. Je ne le connais pas.

La date consulaire pose un problème important et intéressant.

Les consuls sont *Caius Rubellius Blandus*<sup>4</sup> et *Caius Annius Pollio*<sup>5</sup>, et la date une très courte période de l'année 18 après J.-C. Notre inscription rejoint le témoignage de *CIL*, VI, 14221, épitaphe romaine d'une jeune femme décédée à trente ans le 4 des nones de septembre (soit le 2 septembre) *Blando et Pollione co(n)s(ulibus)*; un graffito de Pompéi exprime la date du 17 septembre en mentionnant le nom d'un seul consul : *RVBILIO BLANDO COS / XV K OCTO* (*CIL*, IV, 1552); aux ides d'octobre (le 15) une *tessera gladiatoria* nous apprend que les consuls étaient *M(arcus) Vipst(anus)* et *C(aius) Ru(bellius)* (*ILS*, 5161 h). *M. Vipstanus Gallus* est attesté pour la fin de l'année par les *Fastes d'Ostie* (*CIL*, XIV, 4533) et par ceux d'Antium (*CIL*, I<sup>2</sup>, p. 72 = X, 6639). *C. Annius Pollio*, en revanche, ne figure pas sur ces listes, et l'on a mis en doute le

fait qu'il ait pu être consul cette année là, renvoyant à une année incertaine le couple du même coup non identifié *Blando et Pollione*<sup>6</sup>.

Je crois plutôt que *C. Rubellius Blandus* est entré en charge, au 1<sup>er</sup> août 18, en compagnie de *C. Annius Pollio*, qui semble dès la mi-septembre avoir été dans l'incapacité d'exercer ses fonctions et a été remplacé, aux calendes d'octobre peut-être, en tout cas avant les ides de ce mois, par *M. Vipstanus Gallus*. Faut-il supposer qu'il ait été démis de ses fonctions et que cette sanction, ou cette disgrâce, explique que son nom n'ait pas été inscrit dans les *Fastes*<sup>7</sup> ?

L'inscription de Port-la-Nautique, en tout cas, ne permet plus d'écarter *CIL*, VI, 14221 : *Blandus* est *C. Rubellius Blandus* et *Pollio* est *C. Annius Pollio*. Un seul *C. Rubellius Blandus* a été consul, du 1<sup>er</sup> août à la fin de l'année 18. Le consulat de *C. Annius Pollio* a été fugitif, d'août à la mi-septembre à peine, et sans doute effacé.

PN 5 (Fig. 2) – Col d'amphore Dressel 2-4 italienne, semblable à la précédente, privé de sa lèvre (inv. N 92. 22/5). Haut max. 24,5, larg. max. 27,8, épaisseur max. 1,9 cm. Pâte brun-rose homogène, poix abondante à l'intérieur.

Il s'agit également d'une date consulaire : les trois lettres COS à droite, sur ce qui est probablement une deuxième ligne, sont parfaitement nettes et indubitables; du reste n'a subsisté qu'un seul mot, assez indistinct, que je lirai, sans une totale certitude, ASINIO. La date pourrait donc être 23 après J.-C., où *C. Asinius Pollio* est consul ordinaire, toute l'année,

6. E. Groag, *loc. cit.* de *PIR*<sup>2</sup>; A. Degrassi, *Osservazioni su alcuni consoli suffetti dell'età di Augusto e Tiberio*, dans *Epigrafica*, VIII, 1946 (publié en 1948), p. 37 et p. 39; dans ses *Fasti consolari dell'Impero romano*, Rome, 1952, p. 8, Degrassi indique que *C. Annius Pollio* a pu être consul en 21 ou 22 : son article précédent, auquel il renvoie, montre qu'il n'y croyait guère, la norme étant, sous Tibère, d'un ou deux consuls suffets par an, un de plus lorsque l'empereur revêtait lui-même le consulat ordinaire (ce fut le cas en 21 où Tibère pour la quatrième fois et son fils Drusus pour la deuxième fois furent consuls ordinaires).

7. En 18, où les consuls ordinaires étaient Tibère pour la troisième fois et Germanicus pour la deuxième fois, les suffets figurant dans les *Fastes* sont quatre : *L. Seius Tubero* (au 1<sup>er</sup> février), *Liuneius Regulus* (au 29 avril), *C. Rubellius Blandus* (au 1<sup>er</sup> août), *M. Vipstanus Gallus*; il n'est pas étonnant qu'il y en ait eu en fait cinq s'il a fallu remplacer *C. Annius Pollio*.

4. *RE*, 2<sup>ste</sup> Reihe, 1<sup>st</sup>er Halbband (1914), *Rubellius* n° 5, col. 1158-1159. Petit-fils d'un chevalier romain de Tibur maître de rhétorique et philosophe stoïcien (Sénèque le Père, *Contr.*, II, pr. 5), il devait épouser en 33 Julia, fille de Drusus II et petite-fille de Tibère. Tacite, *Ann.*, VI, 27, a souligné cette mésalliance.

5. *PIR*<sup>2</sup>, I (1933), p. 115, n° 677 (E. Groag). En 32, il est en même temps que quatre consulaires poursuivis pour lèse-majesté (*Tac.*, *Ann.*, VI, 9).

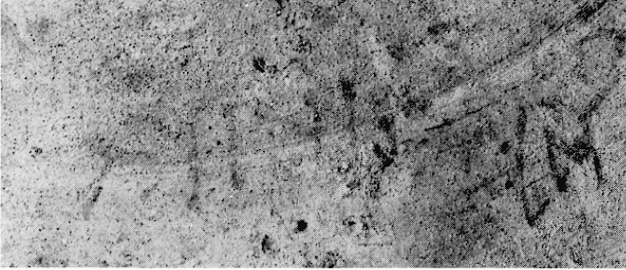
A SENIC COT



PN5



PN6



PN8



PN7

AMIM L7C

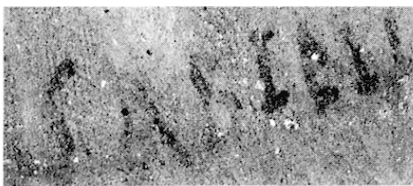
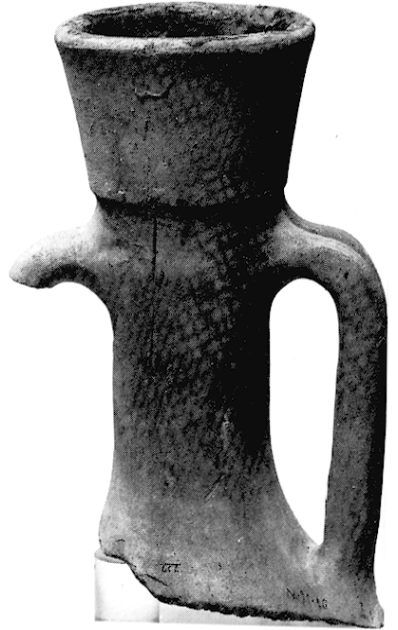
L1

LX

MAX



PN7



SABINI



III

2. Inscriptions des amphores PN 5, PN 6, PN 7, PN 8.

avec *C. Antistius Vetus*<sup>8</sup>, ou encore 25, où les consuls ordinaires sont *Cossus Cornelius Lentulus* et *M. Asinius Agrippa*<sup>9</sup> (toute l'année pour ce dernier). Dans ces deux couples de consuls, *C. Asinius Pollio* est généralement nommé avant son collègue, ce qui me paraît correspondre à l'ordonnancement(?) de notre inscription. Peut-être d'ailleurs voit-on les traces d'un C devant le A du *nomen*... Je penche donc pour 23 et proposerai de transcrire et de restituer :

[C(aio)] Asinio / [C(aio) Antistio] co(n)s(ulibus).

PN 6 (Fig. 2) – Col d'amphore de Tarraconaise, de forme Pascual 1 (inv. N.91.10). H. 34,5, diam. 22,5, ép. 1,8 cm. Pâte dure, rose au cœur, grise vers l'extérieur.

En haut, grands signes difficilement interprétables.

En bas, des signes numériques, sans doute.

1 1 1

Est-ce l'âge du vin (*trium annorum*) ? Rien n'est moins sûr.

PN 7 (Fig. 2) – Corps d'amphore vinaire de Tarraconaise, de forme Dressel 2-4, brisée à la base du col, pointe cassée (inv. N.92.21/5). Couverte brun clair, pâte semée de points blancs et de mica doré. Haut. conservée 78,5, diam. max. 29 cm. Inscription à l'épaule, dont il se pourrait qu'elle n'ait pas comporté autre chose que le nom, très bien conservé,

SABINI.

Près de la pointe, au-dessus de la cassure, l'amphore porte, dans un cartouche ovale, l'estampille MAX, dont l'origine est connue : les amphores portant cette marque étaient fabriquées dans l'atelier d'El Mujal à Callela, à 45 km environ à l'Est de Barcelone<sup>10</sup>.

8. A. Degrassi, *I Fasti consolari dell'Impero romano*, Rome, 1952, p. 9. Sur *C. Asinius Pollio*, fils aîné de *C. Asinius Gallus*, petit-fils du célèbre *C. Asinius Pollio* et, par sa mère *Vipsania*, qui avait été la première femme de Tibère, d'Agrippa, voir *RE*, II, 2 (1896), col. 1602, *Asinius* n° 26, et *PIR*<sup>2</sup>, I (1933) A n° 1242, p. 253 (E. Groag).

9. A. Degrassi, *ibid.* Sur *M. Asinius Agrippa*, frère cadet du précédent, voir *RE*, II, 2, col. 1584, *Asinius* n° 7, et *PIR*<sup>2</sup>, A n° 1223, p. 243. Stemma des *Asinii* dans *RE*, II, 2, col. 1587.

10. R. Pascual Guasch, *Las ánforas de la Layetania*, dans *Méthodes classiques et méthodes formelles dans l'étude des amphores*, Coll. de l'École française de Rome, 32, 1977, p. 67-68, n° 132 et fig. 22, p. 95; Idem, *The stamps on amphoras from the kiln at El Mujal*, dans *Intern. Journal of Nautical Archaeology*, 17, 2, 1988, p. 181.

PN 8 (Fig. 2) – Col et haut de panse d'amphore Dressel 2-4 de Tarraconaise, à pâte rouge semée de points blancs (inv. N.91.7). H. max. conservée 43, diam. 23,5, ép. 1,7 cm.

Inscription sur trois lignes, assez effacée. On lit sans doute,

ligne 1 *amin lic* : nom du vin.  
 ligne 2 C(?) L L (ou I) : initiales de *tria nomina*?  
 ligne 3 C X [.]? : signes numériques.

Une chose paraît sûre : la mention d'un *aminneum*, vin fait avec le raisin de la vigne aminnée, que je ne me souviens pas avoir déjà rencontrée sur une amphore de Tarraconaise; cela dit, elle n'a rien qui puisse étonner.

PN 9 (Fig. 3) – Amphore Dressel 2-4, privée de sa lèvre et d'une de ses anses (inv. N.90). C'est une amphore de Tarraconaise de la variété à pâte claire, sans grains de dégraissant blanc. H. conservée 91,5, diam. 29 cm.

Restes d'inscription au sommet de l'épaule : quelques signes en fin de compte non interprétables, barres obliques de sens opposé, AM ou MA, une barre verticale (?); un peu plus loin, les lettres ORA ou, plutôt, avec ligature, ORVM : un nom au génitif pluriel ?

PN 10 (Fig. 3) – Col d'amphore Dressel 2-4 de Tarraconaise, privée de sa lèvre, une seule anse conservée (inv. N.92.30/5). Pâte rouge brique à gros points blancs, couverte brun clair. H. conservée 25, larg. max. 18 cm.

Restes d'inscription sur trois lignes :

Traces de signes numériques, peut-être CXX ?

et, 4 cm environ plus bas, deux fois deux lettres superposées, assez indistinctes :

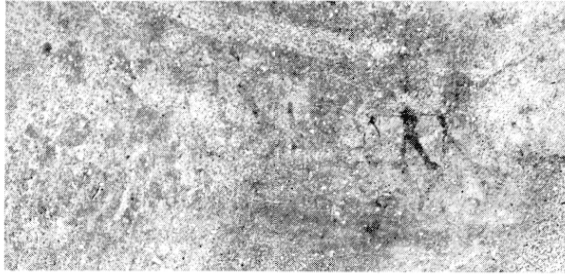
CO ?

AS ?

PN 11 (Fig. 3) – Amphore vinaire de Bétique, de forme Haltern 70, sans lèvre ni fond, une seule anse conservée (inv. N.92.17/5). H. conservée 77, diam. max. 30,5 cm. Pâte grise.

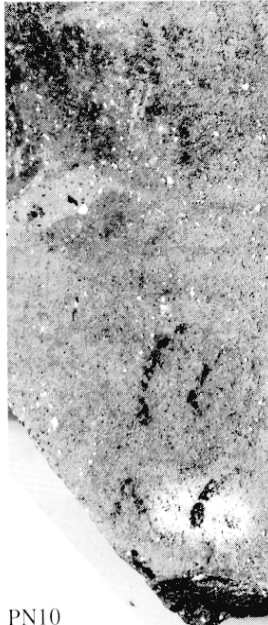
Sur le haut de la panse, entre les bases des anses :

P.CREMI



ΑΙΛΙ ΟΡΛ

PN9



ΣΚΡΕΜΙ

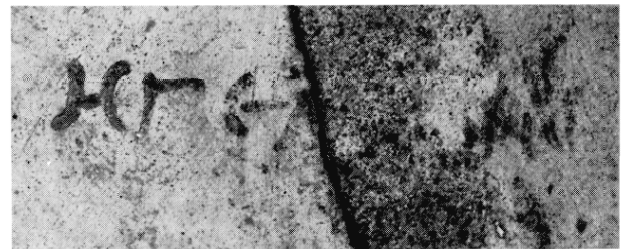
PN11

ΣΚ  
ΑΣ



PN12

PN10



ΜΕΛ  
ΦΙΟΤ



PN15

ΚΡΕΛ ΝΥ

3. Inscriptions des amphores PN 9, PN 10, PN 11, PN 12, PN 15.

*Praenomen et nomen* d'un *Publius Cremius*. La lecture est parfaitement sûre, mais ce gentilice n'est, semble-t-il, nulle part attesté, ni dans les *Eigennamen* de Schulze, ni dans les *indices* de Dessau, du *CIL*, VI, ni dans le *Repertorium nominum gentilium et cognominum Latinorum* de H. Solin et Olli Salomies (Hildesheim, Zurich, New York, 1988).

PN 12 (Fig. 3) – Col d'amphore rhodienne (inv. N.90). H. conservée 39 cm.

Inscription entre la base des anses :

Η Γ Ε Μ Ο Ν Ο C

Ἡγέμονος, génitif de Ἡγέμων. Nom de commerçant.

PN 13 (Fig. 4) – Col d'amphore rhodienne (inv. N. 92.22/5). Pâte brun clair. Intérieur poissé. H.28, diam. max. 13,8, diam. externe de l'embouchure 11,5 cm.

Inscriptions sur deux registres :

En lettres de bonnes dimensions, CA TA, les deux syllabes séparées l'une de l'autre. Est-ce du grec, σατα, avec un sigma lunaire, ou du latin, cata ? Je n'en vois pas le sens.

Trois centimètres environ plus bas, à droite, des signes superposés :

un alpha, surmonté à gauche d'une barrette légèrement oblique, c'est-à-dire le chiffre 1. C'est un numéro, celui probablement d'une série, d'un lot dont l'amphore fait partie.

Dessous, les deux lettres θε, qui abrègent probablement un nom ?

Sous l'épsilon, un petit cercle, plutôt qu'un omicron.

Dessous enfin, une barre horizontale.

Au total, des signes commerciaux de repérage assez complexes et dont l'interprétation ne va pas de soi.

PN 14 (Fig. 4) – Col d'amphore Dressel 2-4 de Méditerranée orientale (?) (inv. N.92.18/5). Pâte fine beige foncé. H. conservée 13, diam. max. conservé 17 cm.

Un signe d'identification incertaine : une sorte de H (êta majuscule ?), avec au-dessus et décalée vers la gauche, une barrette horizontale. Signe numérique : 8 ? Peu probable.

PN 15 (Fig. 3) – Col d'amphore « crétoise 3 », selon la typologie récemment élaborée par Antigone Marangou<sup>11</sup>. Inv. N.91.11. Haut. max. conservée 20, diam. 22, ép. 1 cm. Pâte beige-rosé compacte et bien cuite. Traces de poix.

Il s'agit de la découverte la plus occidentale pour une amphore de ce type; une autre a été, dans ce même été 1991, mise au jour à Fréjus<sup>12</sup>; aucune n'avait été, jusqu'alors, trouvée, ou du moins signalée, à l'Ouest de Pompéi.

L'inscription est tout à fait claire, même si la deuxième ligne est à la limite de la cassure :

MEL

FLOS

*Mel*, ou *mel(lis) flos*, « fleur de miel », c'est-à-dire miel de première qualité. Cette inscription parfaitement latine surprend un peu, et aussi le fait que ce miel ait été transporté dans une amphore dont le contenu normal devait être le vin. Cela dit, le miel de Crète est bien connu; le vin miellé, *mulsum*, était mis dans des amphores crétoises à vin<sup>13</sup>, et sans doute aussi, à l'occasion, le miel lui-même : nous ne déduirons pas de ce document que les amphores « crétoises 3 » sont des amphores à miel.

#### Amphores de Bétique à sauce ou à conserve de poisson

PN 16 (Fig. 4) – Col et panse d'amphore Dressel 9 (inv. N.91.5). H. max. conservée 41, diam. max. 29, ép. 2,6 cm. Très massive et lourde; pâte grise.

Inscription (incomplète ?), sur trois lignes :

$\widehat{\text{VE}}$             *ue(tus)*  
 $\overline{\text{I I I I}}$         (*quattuor annorum*)  
 C. P. L.

Il manque le nom du produit – *garum* ? – dont on se demande cependant s'il a figuré avant l'indication *ue(tus)*, « vieux », de la ligne 1. En dessous, le nombre des années de vieillissement. En dessous encore, le nom du commerçant, réduit aux initiales de ses *tria nomina* ?

11. *Op. cit.* (*supra*, note 3), p. 177-189.

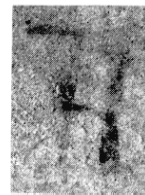
12. B. Liou, *Les amphores de la Plate-Forme à Fréjus. Etude des inscriptions*, dans *Autour de Paul-Albert Février, Provence historique*, XLII, fasc. 167-168, janv.-juin 1992, p. 95, n° 19 et fig. 10.

13. *CIL*, IV, 5526 : amphore Crétoise 2 = Pompéi VIII.



CA TA

Λ  
ΘΕ  
|

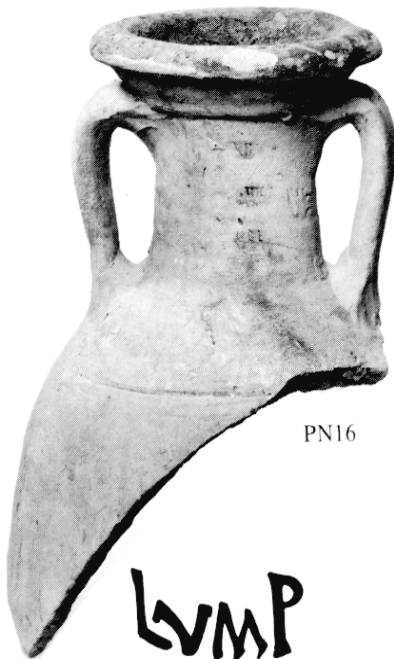
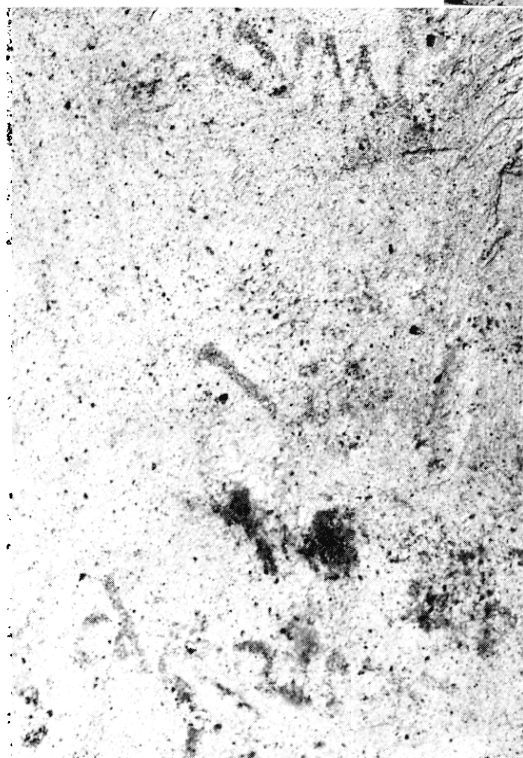


H

PN14



PN13



PN16

VE

III

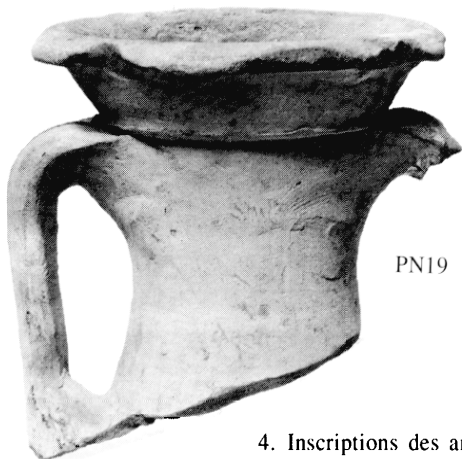
CEE



LVMP

VI

Q·CAECILIO



PN19



PN17

4. Inscriptions des amphores PN 13, PN 14, PN 16, PN 17, PN 19.



PN 17

Ῥοτὰρ ἄρκε

Ἰνῆμανα

Ἰνῆμα

· 1

Ἰνῆμανα Ἰνῆμα

Ἰνῆμα

PN 18

Ἰνῆμα

III

Ἰνῆμανα Ἰνῆμα

Ἰνῆμα



5. Inscriptions des amphores PN 17 et PN 18.

PN 17 (Fig. 4 et 5) – Col d’amphore Dressel 9 (inv. N.91.6). Haut. 29, diam. max. 24, ép. 1,7 cm. Pâte rose à grisâtre; épaisse couche de poix.

Inscription sur cinq lignes :

COD PORT ARG VE *co(r)d(ula) port(ensis)*  
*arg(uta) ue(tus)*

SVMAVR *sumaur*

A T T T A *a(nnorum trium)*

I

APPI MVLI PHILINI

Pour la première ligne, les quatre mots abrégés dont elle se compose sont bien connus, mais non pas ainsi groupés. Les deux inscriptions d’Alésia publiées naguère par Robert Lequément ont, par exemple, l’une COD ARG, l’autre COD PORT VET<sup>14</sup>. COD ou CORD doit s’entendre, semble-t-il, comme une préparation faite à partir de la *cordula*, jeune thon de moins d’un an<sup>15</sup>; *port(ensis)* ou *port(uensis)* pourrait être une sorte de marque ou d’appellation contrôlée s’appliquant à des produits de la zone des Colonnes d’Hercule et de ses principaux ports, Gadès, Lixos, Tingis et peut-être Malaca<sup>16</sup>; ARG est *arguta*, épithète qui s’applique déjà à la *cordula*, sur des amphores de Pompéi (CIL, IV, 5639, 9370, 10286 a) et d’Alésia (Lequément, cité *supra* note 14), au *garum* à Rome (CIL, XV, 4741), au *liquamen* à Fréjus (Liou, cité *supra* note 12, n° 13), à la *muria* à Rome (CIL, XV, 4723) et à Vindonissa (Marichal, cité *supra* note 15), à la sauce (?) dite *laccatum* à Pompéi (CIL, IV, 5645-5647); elle signifie « piquante »<sup>17</sup>; *ue(tus)*, enfin, signifie évidemment qu’une fois préparée cette sauce ou cette conserve de *cordula*, on l’a mise à vieillir, et il nous est indiqué à la ligne 3, selon une formule très fréquente et d’interprétation évidente, que ce vieillissement a été de trois ans.

Le mot qui figure à la deuxième ligne n’est pas rare sur ce type d’amphore : on en compte une bonne

14. R. Lequément, *Deux inscriptions peintes sur amphores de Bétique à Alésia*, dans *Revue archéologique de l’Est et du Centre-Est*, XXXI, 1980, p. 256-259.

15. R. Marichal, *Paléogéographie latine et française*, dans *Annuaire 1974-1975 de l’Ecole pratique des Hautes Etudes*, 4<sup>e</sup> section, Paris, 1975, p. 536.

16. B. Liou, *Inscriptions peintes sur amphores : Fos (suite), Marseille, etc.*, dans *Archaeonautica*, 7, 1987, p. 69; *Les amphores de la Plate-Forme à Fréjus*, art. cité, p. 91.

17. L’interprétation de l’abréviation *arg* est due à P. Remark, *De amphorarum inscriptionibus Latinis quaestiones selectae*, diss. de Bonn, Tübingen, 1912, p. 24 et 26.

vingtaine d’exemples à Pompéi et d’autres ailleurs : je viens d’en trouver trois à Fréjus<sup>18</sup>. Sa lecture est le plus souvent incertaine, en raison des ligatures : *summaru uel summaur uel summ uel simile quid in uasis fictilibus*, dit A. Mau dans l’*Index uocabulorum* du CIL, IV, suppl. On ne peut évidemment s’empêcher de penser à un superlatif proche de *summus*, -a,-um. Mau, à propos de CIL, IV, 5644, a hasardé *summarum..Summarum rerum*, génitif partitif ? La chose paraît difficile. C’est probablement, en tout cas, un qualificatif d’excellence.

Il ne reste de la ligne 4 que de maigres vestiges, tout à la fin. Il devait s’agir d’un nombre.

Le nom du commerçant, à la ligne 5, est de lecture difficile, mais à peu près certaine. Le prénom *Appi* est écrit en toutes lettres; cela est dû, peut-être, à sa rareté – sauf dans la *gens Claudia*. Le gentilice *Mulius* se trouve sous cette forme (CIL, VI, 22623) et aussi avec la consonne géminée, *Mullius*<sup>19</sup>. *Appius Mulius Philinus* était jusqu’ici inconnu parmi les exportateurs-importateurs de sauces ou conserves de poisson de Bétique.

PN 18 (Fig. 5 et 6) – Col d’amphore Dressel 7-11, sans lèvre, une anse conservée (inv. N.91.4). Haut. 29, diam. 23, ép. 1,8 cm. Fabrication robuste, pâte bien cuite, rose devenant grisâtre vers l’extérieur, engobe crème. Poix épaisse à l’intérieur.

a) Inscription horizontale sur quatre lignes

LVMP *lump(a)*  
A T T T A *a(nnorum trium)*

I I I

AA ATINIS *(Aulis duobus) Atinis*

b) Inscription perpendiculaire, le long de l’anse

CILICI ou CALICI ?

Ligne 1, sous la forme *lump(a)*, le nom du produit, fréquent sur les amphores à saumure de Bétique où il revêt des formes très diverses : *lum*, *lump*, *lymp*, *lumpa*, *lumpa uetus*, etc.<sup>20</sup> Il s’agit sans nul doute d’une variété de sauce de poisson, *lumpa* ou *lympa* ou *lympatum*, *lympatum*, de laquelle on ne sait rien.

18. Art. cité note 12, n° 8, 10, 13.

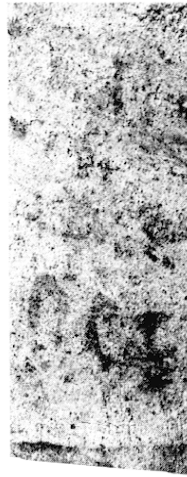
19. W. Schulze, *Zur Geschichte lateinischer Eigennamen*, Berlin, 1904, p. 424.

20. Cf. D. Manacorda, *Anfore spagnole a Pompei*, dans *L’instrumentum domesticum a Pompei e a Ercolano nella prima età imperiale (Quaderni di cultura materiale, 1)*, Rome, 1977, p. 127.

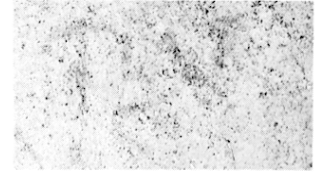


PN18

II  
QCE



TENTI



PN20

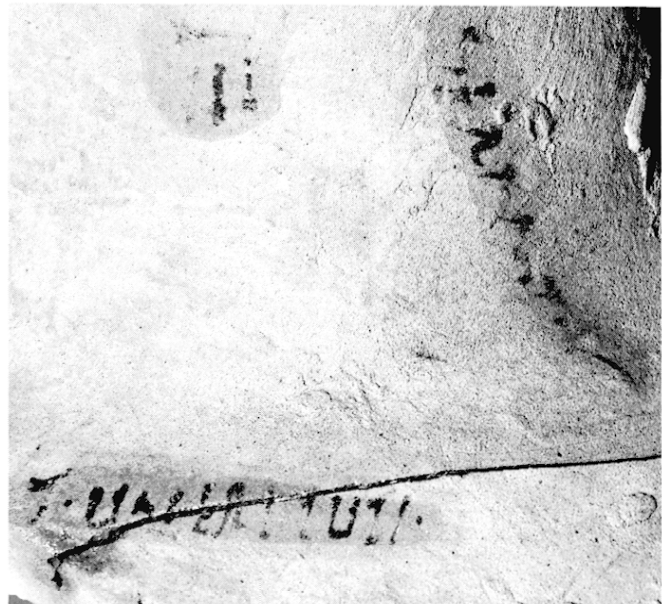
III

Q. V. S. C. E.



T. V. L. E. R. I. T. U. L. I.

PN21



6. Inscriptions des amphores PN 18, PN 20, PN 21.



PN 22



PN 23



7. Inscriptions des amphores PN 22 et PN 23.

Celle qui était contenue dans l'amphore avait vieilli trois ans (ligne 2). La ligne 3 est endommagée : elle devait porter un nombre, dont on entrevoit la fin.

A la ligne 4, on retrouve un couple de commerçants importateurs – les *Auli duo Atinii* – bien connus à Rome au Castro Pretorio, et aussi à Fos et à Pompéi sur des amphores de Bétique à huile, Dressel 20, à saumure, Dressel 7-11, et même sur une amphore Dressel 28, forme dont le contenu n'est pas encore déterminé – du vin, peut-être ?<sup>21</sup>

Comme les *Cai duo Atinii* figurant à Rome sur deux amphores de Bétique à saumure<sup>22</sup>, comme les *Quinti duo Caecilii* dont il sera question ci-après, les deux *Auli Atinii* font écrire leur nom, sur les amphores, au datif et non au génitif<sup>23</sup> : les commerçants sont par là-même désignés comme les destinataires plutôt que comme les propriétaires de la marchandise.

Voilà donc les *Auli duo Atinii*, commerçants polyvalents des produits de la Bétique à époque ancienne, dans la première moitié et sans doute dès le premier quart du I<sup>er</sup> siècle, attestés à Narbonne, après Rome, Pompéi et Fos. Accessoirement, on notera que le produit qu'ils transportent dans leurs amphores Dressel 7-11 est partout le *garum*<sup>24</sup>, sauf peut-être, une fois, la *cordula arg(uta)*<sup>25</sup> et, ici, l'énigmatique *lump(a)* ou *lump(atum)*.

L'inscription perpendiculaire, le long de l'anse, porte un nom au génitif dont la seconde lettre est peu claire : *Cilici* ou, plutôt, *Calici* ? Les gentilices *Calicius* et *Cilicius* existent l'un et l'autre. Il s'agit probablement du producteur, propriétaire de l'atelier où fut faite la *lump(a)*.

PN 19 (Fig. 4) – Col d'amphore Dressel 9, une anse conservée (inv. N.91.3). Haut. 18, diam. extérieur de la lèvre 20, ép. 1,5 cm.

21. Rome : *CIL*, XV, 3639, 3640, 3641 (Dressel 20); 4739, 4744, 4695, 4696, 4697, 4698, 4699 (Dressel 7-11); 4700 (Dressel 28). Fos : B. Liou et R. Marichal, *Les inscriptions peintes sur amphores de l'anse Saint-Gervais à Fos-sur-mer*, dans *Archaeonautica*, 2, 1978, p. 112, n° 1 (Dressel 20). Pompéi : *CIL*, IV, 2627 (Pompéi VII).

22. *CIL*, XV, 4701 et 4702.

23. Sur la discussion qu'a suscitée à ce propos E. Rodriguez Almeida, cf. A. Desbat, R. Lequément, B. Liou, *Inscriptions peintes sur amphores : Lyon et Saint-Romain-en-Gal*, dans *Archaeonautica*, 7, 1987, p. 156-159.

24. *CIL*, XV, 4695-4699.

25. *CIL*, XV, 4702.

Inscription sur trois lignes :

LVMP *lump(a)*

VE *ue(tus)*

Q.CAECILIO CR..... *Q(uinto) Caecilio Cr(...)*

Même produit que pour l'amphore précédente, *lump(a)* ou *lump(atum)*. Probablement *ue(tus)* à la deuxième ligne.

Le commerçant est un membre de la famille des *Quinti Caecilii*. Mais n'était attestée jusqu'ici que la société des *Quinti duo Caecilii*, à Rome sur deux amphores à saumure et sur une amphore à huile du dépôt du Castro Pretorio<sup>26</sup>, à Lyon et à Saint-Romain-en-Gal sur deux amphores à saumure de forme Dressel 8<sup>27</sup>. Nous n'avons ici qu'un seul personnage, dont le prénom reste *Quintus*, et qui à son gentilice ajoute un *cognomen*, malheureusement effacé. Sa lettre initiale est vraisemblablement C, la seconde peut-être R. Comme pour les *Caecilii* associés, l'inscription est libellée au datif. La graphie est d'autre part très semblable à celle des inscriptions des *Quintis duobus Caecilis*. Il n'est pas tout-à-fait exclu, cependant, que le *nomen* soit au génitif, *Caecili*, et que le O qui suit appartienne au *cognomen* : *Oc[...]*, ou même *Op[...]* (*Optati* ?), mais cela est peu vraisemblable.

PN 20 (Fig. 6) – Col d'amphore Dressel 9, l'anse droite seule conservée (inv. N.92.4/6). H. max. 19,3, larg. max. 22,2, ép. max. 2 cm. Intérieur poissé.

Le long de l'anse :

*terti*

Horizontalement, traces illisibles sur deux lignes, et, sur la troisième, les lettres

Q C E

Il n'est pas rare que le nom du commerçant soit représenté par les initiales de ses *tria nomina* (cf. ci-dessus n° 13). On pourrait évidemment penser ici à un des *Quinti Caecilii*.

PN 21 (Fig. 6) – Col et partie de panse d'amphore Dressel 9 (inv. N.92.17/5). H. max. 45,8, diam. max. (à l'embouchure) 22, ép. max. 2,1 cm. Intérieur très poissé.

26. *CIL*, XV, 4753 et 4754; 3646.

27. *Art. cité supra* note 20, L 18, p. 156 et SRG 7, p. 164.

Inscription au milieu du col :

IIĪ (*trium annorum*)

Entre les anses :

T. VALERI IVLI.

et perpendiculairement, le long de l'anse :

*veri [e]rotis*

Cette dernière inscription est endommagée, et de lecture incertaine : le nom *veri* ne me paraît guère douteux, non plus que les lettres finales *-rotis* : *[e]rotis* est vraisemblable, mais on ne voit pas la moindre trace du *e* ; il y a il est vrai en cet endroit une boursoflure de la pâte. *Hermerotis*, auquel j'avais songé, est impossible. Le *cognomen* du commerçant, *Titus Valerius*, peut être *Iulius*, plutôt que *Iulus*. Je me demande toutefois si *Iuli*, qui est suivi d'un point, n'est pas une abréviation pour *Iuliani*, qui est plus normal comme *cognomen*, et si donc notre homme, qui n'était pas autrement connu parmi les exportateurs des saumures de Bétique, ne s'appelait pas *Titus Valerius Iulianus*.

PN 22 (Fig. 7) – Col de Dressel 7-11, lèvre cassée. Inv. N.91.2. Haut. 21,5, diam. max. 21, ép. 2 cm. Pâte grise. Poix épaisse.

Traces d'une inscription. Il reste deux lettres

C O

et peut-être les traces d'une lettre avant le C : [S]CO[MB(ri)] ? En ce cas, [G(arum) S]CO[MB(ri)] – *garum* de maquereau ? Cela est évidemment complètement incertain.

PN 23 (Fig. 7) – Amphore Dressel 7-11, pointe cassée. Inv. N.91.4. Haut. conservée 81,5, diam. max. 37,5 cm.

D'un côté, restes d'inscription tracée à l'encre noire, à peu près illisibles : cf. photo.

De l'autre côté, grands signes tracés sur le col au charbon de bois, deux lettres, sans doute, MT ?

PN 24 (Fig. 8) – Col d'amphore Dressel 7-11. Inv. N.92.18/5. Haut. 42, diam. max. (à l'embouchure) 19,5 cm.

On ne voit plus guère que les quatre cartouches superposés que forment les surfaces préparées pour recevoir les inscriptions. L'un d'eux conserve la trace d'un X : il s'agissait donc d'une indication numérique. Sous les cartouches, à la base du col, traces confuses de lettres, dont un S, qui paraît sûr.

PN 25 (Fig. 9) – Col d'amphore Dressel 16, privée de ses anses (inv. N.92. ?). H. conservée 21, diam. externe de la lèvre 16,1, h. de la lèvre 3,2, diam. du col 9,5 cm. Pâte rose. Poix abondante.

Inscription sur quatre lignes, parfaitement nette :

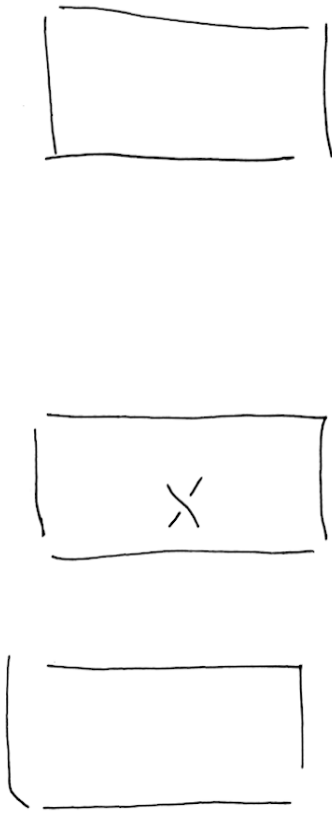
M.F  
ANTIPOLI  
N.XV  
C.VIBI.SECVNDI

Soit *M(uriae) f(los) / Antipoli(tanae) / N.XV / C(ai) Vibi Secundi*. De la *muria* antiboise, donc, et de la meilleure (*flos*). Le mérite d'avoir rappelé l'attention sur la forme de l'amphore qui la contient revient à Daniel Brentchaloff : l'appellation « Dressel 2-4 » ne lui paraissant pas convenir à l'amphore trouvée à Londres qui porte l'inscription *Liquam(en) / Antipol(itanum) / exc(ellens) / L.Tetti Afri/cani*<sup>28</sup>, non plus qu'à des amphores de forme très semblable du dépôt de Cannes-Saint Cassien<sup>29</sup>, et plus semblables encore de Fréjus (fosse-dépotoir de l'Agachon), il a demandé à Clementina Panella d'examiner sur la Dressel 16 de Rome (autrement dit l'unique amphore de cette forme que H. Dressel ait prise en considération<sup>30</sup>) si l'on ne pourrait pas y lire *Liquamen) Antip(olitanum)* plutôt que *Antia(tinum)* (la lettre qui suit *anti-* étant, de toute façon, mutilée). C. Panella n'a pas retrouvé l'amphore en question, mais a répondu que la correction proposée lui paraissait acceptable et d'autant plus vraisemblable que si *liquamen* et *muria* d'*Antipolis* sont parfaitement attestés, les saumures d'*Antium* sont inconnues (*liquamen Antiatinum nunc primum innotuit*, disait Dressel); elle signalait en outre la présence à Ostie, sur un

28. S. Frere, H. Hassal et R.S.O. Tomlin, *Roman Britain in 1983*, dans *Britannia*, XV, 1984, p. 310 et pl. XXI, p. 344 et pl. XXVII-XXVIII. Tout le monde a, à l'époque, pris cette amphore pour une Dressel 2-4, et je l'ai moi-même placée parmi les cas embarrassants d'amphores vinaires contenant autre chose que du vin : B. Liou, *Le contenu des amphores, typologie et épigraphie : quelques cas aberrants ou embarrassants*, dans *SFECAG, Actes du congrès d'Orange*, 1988, p. 173.

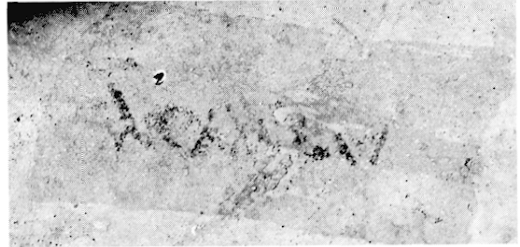
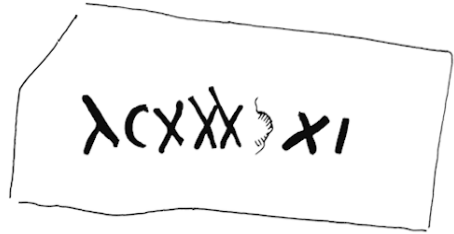
29. F. Laubenheimer, *Les amphores gauloises sous l'Empire : recherches nouvelles sur leur production et leur chronologie*, dans *Amphores romaines et histoire économique. Dix ans de recherches, Actes du Colloque de Sienna (22-24 mai 1986)*, Coll. de l'Ecole française de Rome 114, 1989, p. 121 avec fig. 6, et, surtout, M. Sciallano et P. Sibella, *Amphores. Comment les identifier ?*, Aix-en-Provence, 1991, s.v. *Amphore Dressel 16* (dessins de D. Brentchaloff). Ces amphores de Cannes-Saint Cassien avaient été déjà présentées et identifiées comme « Dressel 16 » par D. Brentchaloff au Congrès de Fréjus de la SFECAG, en 1984.

30. *CIL*, XV, 4712.



1/5

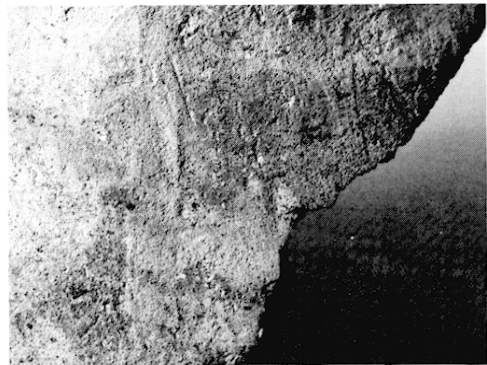
PN 24



PN 26



PN 27



8. Inscriptions des amphores PN 24, PN 26, PN 27.



fragment «de Dressel 2-4», d'une inscription de même libellé que la nôtre, *Muri(ae) / flos / Antipol(itanae)*. C'est finalement Stefanie Martin-Kilcher qui a proposé officiellement l'appellation Dressel 16 pour l'amphore de Londres et pour une autre qu'elle trouvait à Augst<sup>31</sup>, et Fanette Laubenheimer qui a fait connaître l'inscription d'Ostie, a procuré le dessin de la Dressel 16 de Fréjus, et a révélé que l'amphore de Londres, soumise à l'analyse de Maurice Picon, avait été fabriquée... à Fréjus<sup>32</sup>.

Je suis persuadé que c'est le cas aussi de notre fragment de Narbonne, que j'ai comparé notamment à un col issu de la fosse-dépotoir de l'Agachon, strictement semblable par les dimensions, par la haute lèvre soulignée d'un filet, par la pâte qu'on aperçoit rose sous le noircissement dû au séjour dans la vase marine. Cette origine pose un problème, qu'a déjà abordé F. Laubenheimer<sup>33</sup>, celui du sens de l'adjectif *Antipolitana*, *Antipolitanum* : au sens strict, la *muria* ou le *liquamen* auraient été fabriqués à Antibes et mis dans des amphores qu'on serait allé chercher à quarante kilomètres, alors que les environs immédiats sont riches en argiles, et que des ateliers d'amphores y sont déjà bien repérés, à Cannes par exemple, ou à Mandelieu<sup>34</sup>; il faut préférer sans doute un sens élargi, le qualificatif pouvant s'étendre sur une large distance le long de la côte et prenant la valeur d'un label de qualité (cf. Pline, *N.H.*, 31, 94) : on sait, à Fréjus aussi, faire de la saumure «à l'Antiboise». Il se pourrait également qu'il veuille dire qu'il s'agit d'une saumure de thon : c'est ce poisson, en effet, qui, chez Martial, est dit *Antipolitanus*. Cf. 4, 88, 5-6 : *Antipolitani nec quae de sanguine thynni / testa rubet* («ni une amphore qui rougit du sang du thon antibois»; 13, 103 : *Amphora muriae. Antipolitani, fateor, sum filia thynni : / essem si scombri, non tibi missa forem.* («Amphore de muria. C'est du thon antibois que je suis la fille; si j'étais celle du scombres, je ne t'aurais pas été envoyée»).

31. S. Martin-Kilcher, *Fischsaucen und Fischkonserven aus dem römischen Gallien*, dans *Archäologie der Schweiz*, 13, 1990, p. 37-44.

32. F. Laubenheimer, *Production d'amphores à Fréjus*, dans *Les amphores en Gaule, production et circulation, Table ronde internationale, Metz, 4-6 octobre 1990*, Besançon, 1992, p. 15-24.

33. *Ibid.*, p. 20.

34. F. Laubenheimer, *Les amphores gauloises sous l'Empire...*, p. 131 («gauloise 11»). Cf. L. Rivet, *Un atelier de potier du I<sup>er</sup> siècle de notre ère à Mandelieu (Alpes-Maritimes)*, dans *Documents d'archéologie méridionale*, 9, 1986, p. 119-134.

La troisième ligne présente une abréviation inhabituelle sur ces *tituli* amphoriques; il me semble qu'on ne peut développer N que par *n(umero)*, et que l'amphore ne porte pas le numéro 15, mais fait partie d'un lot de quinze amphores de *muria Antipolitana* exportées par le *mercator* Caius Vibius Secundus.

PN 26 (Fig. 8) – Col d'amphore Dressel 20, du type de l'épave *Port-Vendres 2*<sup>35</sup>, une anse conservée. Inv. N.91.9. Bouchon de terre cuite en place, avec la protubérance centrale en dessous. H. max. 23, larg. max. 28, ép. 1,8 cm. Pâte grise (?), peu compacte.

Inscription  $\delta$ , sous l'anse :

*a cxxxxi*

Entre le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> x, une boursoufflure de la pâte a empêché qu'on trace un x lisible; on l'a, semble-t-il, répété un peu plus à droite où la surface s'y prêtait mieux.

On aurait dans ce cas *a*, à développer sans doute *a(rca)*, sans qu'on sache, cependant, en quoi consiste cette «caisse» ou ce bureau auprès duquel l'amphore a été enregistrée<sup>36</sup>, suivi de *cxxxxi* = 141, chiffre répétant celui qui figurait dans l'inscription  $\gamma$ , au milieu de la panse, et signifiant le poids en livres de l'huile contenue dans l'amphore : 141 livres (46,107 kg) d'huile d'olive correspondraient à un volume de 51,418 litres. Cette contenance plutôt faible est vraisemblable pour une Dressel 20 d'époque relativement haute<sup>37</sup>.

PN 27 (Fig. 8) – Col d'amphore Dressel 20, très semblable à la précédente, une anse conservée. Inv. N.92.22/5. H. max. 26,5, larg. max. 29,5, ép. 1,6 cm.

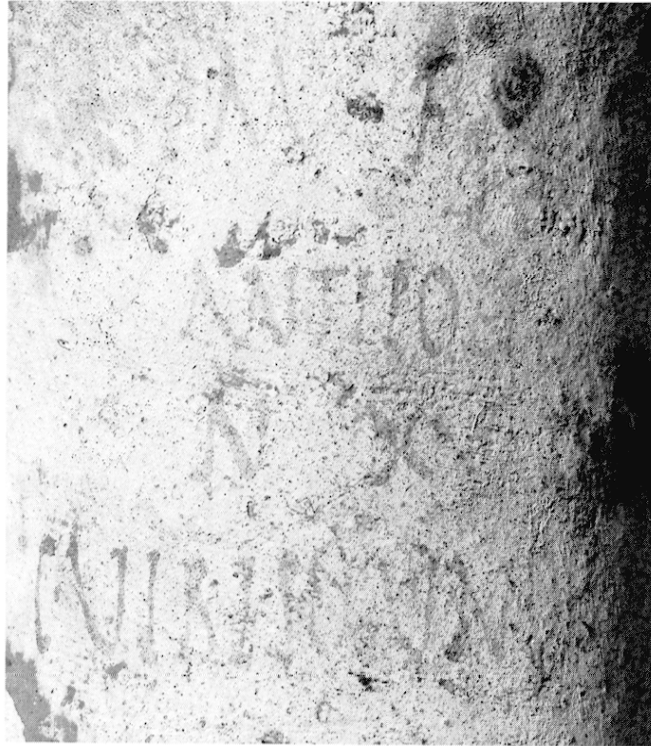
35. Cf. D. Colls, R. Etienne, R. Lequément, B. Liou, F. Mayet, *L'épave Port-Vendres II et le commerce de la Bétique à l'époque de Claude (Archaeonautica, 1)*, Paris, 1977, p. 23-26.

36. *Ibidem*, p. 95.

37. Cf. dans B. Liou et J.-M. Gassend, *L'épave Saint-Gervais 3 à Fos-sur-mer (milieu du II<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.)*. *Inscriptions peintes sur amphores de Bétique. Vestiges de la coque*, dans *Archaeonautica*, 10, 1990, p. 202, le tableau concernant les amphores Dressel 20 du Castro Pretorio : deux d'entre elles ont une inscription  $\gamma$  de 141 livres, soit le même poids d'huile et le même volume que notre amphore de La Nautique. On a d'autre part à Sainte-Colombe une inscription  $\delta$  d'amphore Dressel 20 tout à fait analogue : *cxxxxiii* (143) : B. Helly, A. Le Bot-Helly, B. Liou, *Un dépôt d'amphore Dressel 20 à inscriptions peintes découvert à Sainte-Colombe (Rhône)*, dans *Archaeonautica*, 6, 1986, n° 15, p. 140 (fig. 13) et 144.



PN 25



M - F

ANTIPOLI

N XV

C·NIBI·SECUNDI



PN 28

A  
C

Sur le fond gris de la surface préparée pour l'inscription  $\alpha$ , des signes numériques apparaissent en blanc, en négatif : le nombre, dont la fin a disparu, est supérieur à 80 (LXXX); cette amphore pesait donc, vide, plus de 26,16 kg.

PN 28 (Fig. 9) – Fond d'amphore à pointe creuse, fine, à pâte grise homogène, que je ne sais identifier (inv. N.92.1/6). Hauteur conservée 40, diam. maximal 26 cm.

Grands signes assez pâles, sur deux lignes. Le seul qui soit clair est un grand C à la seconde ligne.

Ces inscriptions peintes de La Nautique confirment tout d'abord, de façon significative, l'élargissement du champ de découverte de ce type de document au cours de ces quinze dernières années. Il y a quinze ans, nous n'avions guère en Occident d'inscriptions peintes sur amphores (dont le nombre dépassât, en tout cas, une ou deux unités), qu'à Rome et à Pompéi, à Carthage, à Augst et à Vindonissa<sup>38</sup>. Nous y avons ajouté Port-Vendres<sup>39</sup> et Fos, Arles (encore peu représentée), Vienne et Lyon, et quelques autres sites de moindre envergure, comme Toulon ou, tout récemment, Fréjus<sup>40</sup>. Voilà maintenant Narbonne, ce qui est dans l'ordre étant donné sa place parmi les grands ports et les hauts lieux du commerce maritime. Nous sommes même assurés, étant donné les conditions de gisement, sur le site de La Nautique en tout cas, que le nombre de ces documents augmentera dans les années à venir.

La première inscription de cette nouvelle série, PN 4, est à mettre à part : elle est d'un intérêt très particulier, en ce qu'elle touche à la haute prosopographie du monde romain impérial et permet de résoudre un problème très précis; elle nous donne aussi, ce qui est fort rare, une date absolue, en 18 ap. J.-C., pour une amphore à vin venue d'Italie; il en est sans doute de même pour l'inscription PN 5,

38. Cf. le bilan que j'avais dressé en 1977 dans *Port-Vendres II* (*supra*, note 35), p. 49, avec la bibliographie.

39. *Op. cit.*

40. B. Liou, R. Marichal (*supra*, note 21), *Archaeonautica*, 2, 1978, p. 109-181; B. Liou (*supra*, note 16), *Archaeonautica*, 7, 1987, p. 55-139; B. Liou, J.-M. Gassend (*supra*, note 37), *Archaeonautica*, 10, 1990, p. 153-257; A. Desbat, R. Lequément, B. Liou (*supra*, note 23), *Archaeonautica*, 7, 1987, p. 141-166; B. Helly, A. Le Bot-Helly, B. Liou (*supra*, note 37), *Archaeonautica*, 6, 1986, p. 121-146; B. Liou (*supra*, note 12), *Provence Historique*, fasc. 167-168, 1992, p. 83-107. Pour Marseille, Arles, Toulon, Vienne, quelques *tituli* nouvellement découverts attendent publication.

mais sa lecture est quelque peu incertaine. En ce qui concerne les provenances, cinq autres de nos amphores sont venues de l'Est, une de l'autre extrémité de la *Provincia*, et quatre du monde grec, dont deux de Rhodes et une de Crète; la forme de cette dernière n'avait pas encore été repérée si loin vers l'Occident, et son contenu – du miel – est, peut-on penser, exceptionnel. Dix-sept de nos amphores sur vingt-cinq viennent de la Péninsule Ibérique : Narbonne est un lieu de passage, d'une part vers le Nord-Ouest en direction du seuil de Naurouze et de la vallée de la Garonne, particulièrement pour le vin de Tarraconnaise que contiennent les amphores Pascual 1 (si nombreuses à La Nautique), et d'autre part vers l'Est – Gaule et Italie, Rome –, pour le vin toujours (des Dressel 2-4, plutôt), et, surtout, pour les produits de la Bétique, vin des Haltern 70, saumures des Dressel 7-11 et huile des Dressel 20. Au plan chronologique, nos inscriptions sont d'une grande homogénéité et se situent dans les limites de la première moitié du 1<sup>er</sup> siècle : PN 26 et PN 27, sur Dressel 20, sont probablement les plus récentes, au milieu du siècle ou un peu avant : la pratique de l'inscription peinte a été sans nul doute adoptée, pour les amphores à huile de Bétique, un peu plus tard que pour les amphores à saumure : le nom des *Quinti duo Caecilii* apparaît à Lyon, rue de la Favorite, dans un contexte daté de la première décennie du 1<sup>er</sup> siècle; nous avons, à La Nautique, un *Quintus Caecilius* de la même famille (PN 19), dont le nom est inscrit au datif, comme le leur, et comme celui des *Auli duo Atinii*, qui figure aussi sur une de nos amphores (PN 18) : c'est une indication chronologique précieuse, mais nous n'oublions pas ce que nous avons dit ci-dessus, et que les *QQ. Caecilii* et les *AA. Atinii* écrivent aussi leur nom sur des amphores à huile. Il est satisfaisant en tout cas de retrouver à Narbonne ces noms que nous connaissons bien de commerçants polyvalents des produits de la Bétique (*garum* et huile); et aussi bien de trouver le nom d'un commerçant contemporain comme *Appius Mulius Philinus* (PN 17), que nous ne connaissions pas encore. La présence enfin à Narbonne (après Londres !) de la *muria* «antiboise» venue de Fréjus (PN 25) est, en ce qui concerne cette production et ce commerce, une donnée du plus haut intérêt<sup>41</sup>.

41. Les photographies de cet article sont dues à Philippe Foliot (Centre Camille Jullian, Université de Provence-C.N.R.S.); Michel Rival (C.C.J.) a mis au net mes relevés des inscriptions peintes.